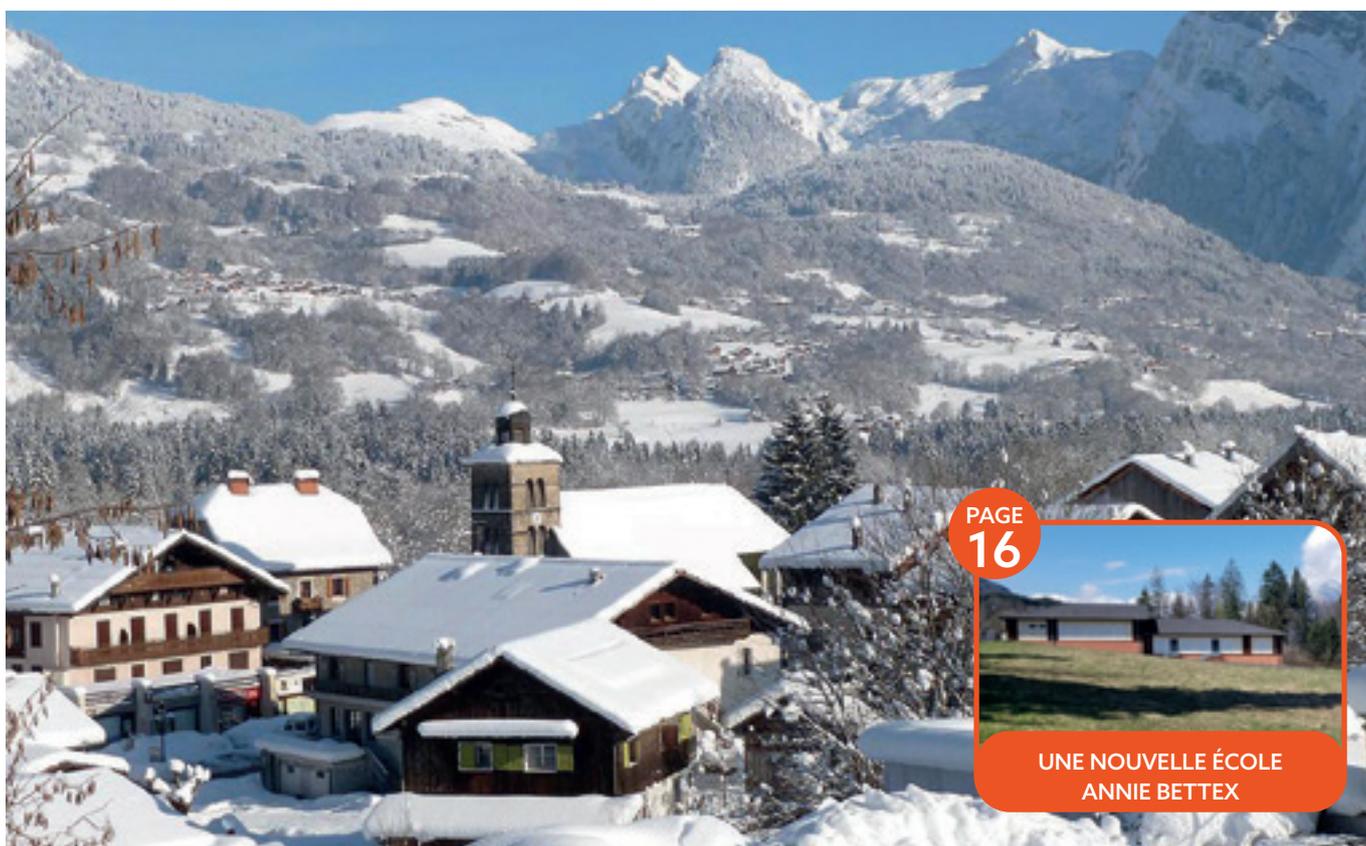


MORILLON

LA VIE MORILLONNAISE 2022



ÉDITORIAL	3	SCOLAIRE	16
RESSOURCES HUMAINES	4/5	ÉGLISE	17
BUDGET2022	6/8	SPORT	18
URBANISME	9	VIE ASSOCIATIVE	19
TRAVAUX	10/11	TOURISME	20
COMMUNICATION	12	INTERCOMMUNALITÉS	21
ENVIRONNEMENT	13	PORTRAITS	22
ÉVÈNEMENTIEL	14/15	INFOS PRATIQUES	24



Chères Morillonaises, Chers Morillonnais

Chaque année, vous êtes nombreux à attendre la parution du bulletin La vie morillonnaise afin de pouvoir prendre connaissance des différentes réalisations municipales de l'année écoulée. Sachez que tous les élus sont particulièrement sensibles à ce que vous puissiez être régulièrement informé du travail accompli et des projets portés par le Conseil municipal. C'est la raison pour laquelle nous diversifions nos outils de communication. Ainsi en 2022, le nouveau site internet de la commune a été mis en ligne. Présentant une esthétique plus soignée, celui-ci a surtout été conçu afin de constituer une véritable interface pour l'ensemble des résidents. Toujours en 2022, conformément à notre engagement de campagne, nous avons pu enfin organiser notre première réunion publique générale pour vous dresser un bilan des premières actions menées et vous exposer les perspectives pour la suite du mandat. Si cet exercice n'avait malheureusement pas pu être tenu en 2021 à cause de la crise sanitaire, nous pouvons dès à présent vous confirmer qu'il sera reconduit en 2023.

Bien entendu le renforcement de la communication institutionnelle, corollaire du mandat que vous nous avez confié, ne doit pas faire disparaître l'échange humain et le simple plaisir de nous rencontrer dans notre village, chez nos commerçants, sur le marché dominical ou à l'occasion des différentes festivités. Pour vous faire une confiance, ces instants du quotidien me manquent, donc l'une de mes résolutions cette année est de me laisser plus de temps pour aller fortuitement à votre rencontre.

En feuilletant les pages qui suivent, vous constaterez que le travail réalisé par les membres du Conseil municipal, avec l'appui des services municipaux désormais structurés, est déjà conséquent ; seulement le devoir qui reste à accomplir est encore immense. Notre dessein est de préparer la commune aux défis d'aujourd'hui et de demain : lutte contre la crise énergétique, renforcement de la qualité de vie, adaptation au changement climatique, maintien de l'économie touristique, développement d'activités tertiaires et protection de notre environnement.

Depuis le début du mandat nous sommes attachés à assoir les grandes décisions ou orientations du Conseil municipal sur des phases préalables de concertation. Il est toujours intéressant de prendre en considération les diverses opinions, même si elles sont divergentes. J'entends parfaitement que cette méthode peut parfois déstabiliser, frustrer ou semer le doute ; mais je tiens à affirmer que le Conseil municipal ne se dérobera pas. La démocratie représentative est ainsi faite : la décision et la responsabilité ne se partagent pas.

Soyez donc assurés que nous continuerons à agir dans l'intérêt de Morillon et au service de tous ses habitants.

SIMON BEERENS-BETTEX
Maire de Morillon



La Vie Morillonnaise Bulletin municipal d'information tiré à 1 000 exemplaires

Directeur de la publication : Simon Beerens-Bettex • **directeur adjoint de la publication :** Bertrand Vuille

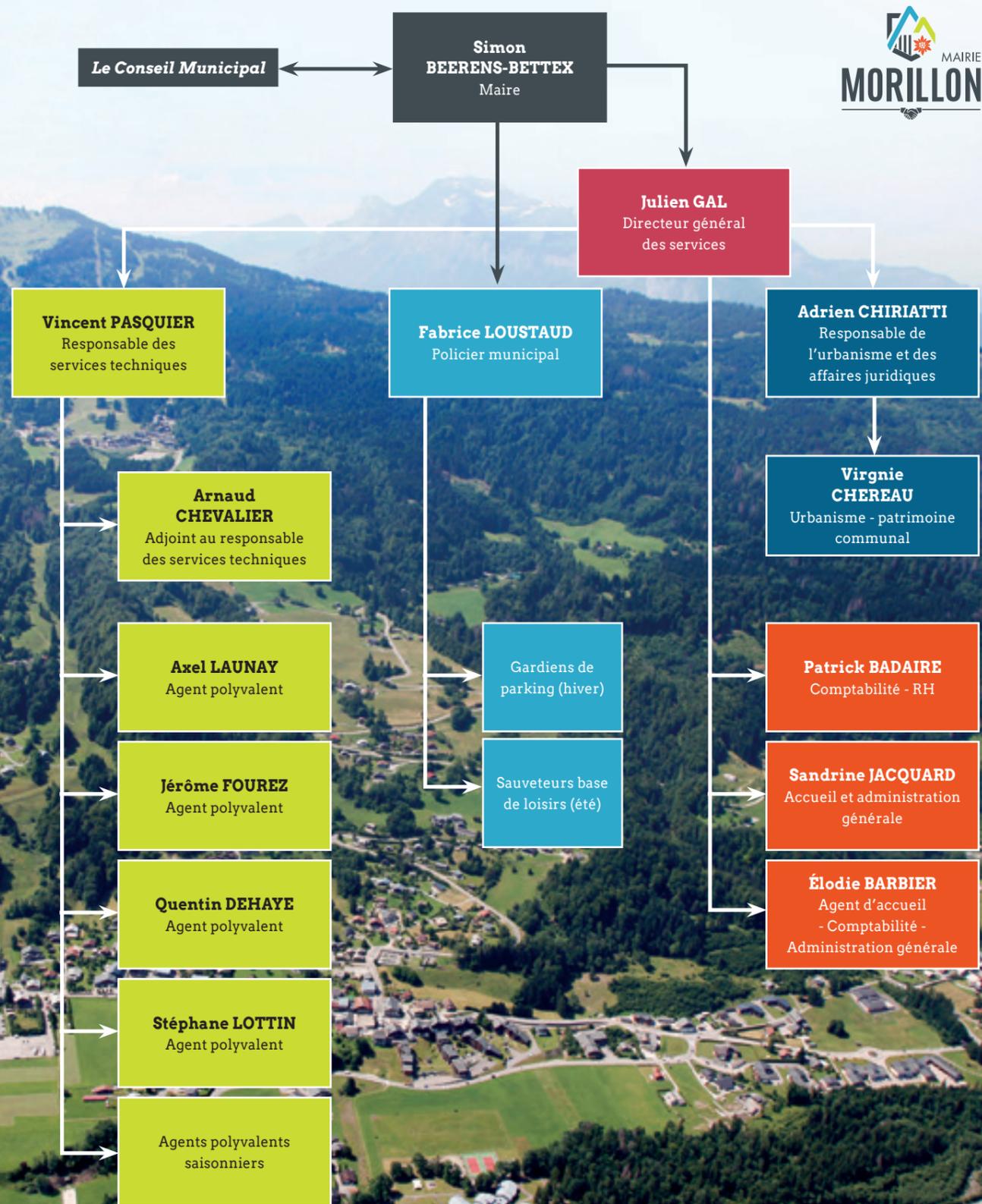
Rédaction : Julien GAL, commission Communication • **Création & impression :** Imprimerie Monterrains - 74300 Cluses

Crédit photos : Mairie de Morillon, M. Olivier LESTIEN, M. Gérard GACHIGNARD, Famille BURNIER, SM3A, Sté Gillet Topo, Freepik.

Dépôt légal en cours .

Des services consolidés et renforcés

Formations des agents, recrutements et création de postes, la nouvelle équipe municipale a eu à cœur de compléter les effectifs pour répondre aux besoins de la commune et de ses habitants.



Une journée dédiée à la cohésion des équipes

2020 a été marquée par le renouvellement de l'équipe municipale, et 2021 par l'intégration de nouveaux agents et la consolidation des services municipaux. Prenant la mesure de ces changements, et conscients de l'importance de l'unité des équipes pour l'efficacité des services, les élus ont organisé une journée dédiée à la cohésion entre les agents et les élus.



Durant une journée entière, autour d'activités ludiques et sportives, élus et agents ont appris à se connaître et à se faire confiance.



Un nouveau service pour la sécurité et la tranquillité des Morillonnais

Coordonnées du service :
06 49 13 13 07
police.municipale@mairie-morillon.fr

Télétravail, cycles de travail... de nombreux sujets relatifs à la gestion des ressources humaines en 2021

Parallèlement à la consolidation des services, les élus morillonnais ont élaboré puis approuvé le protocole sur les cycles de travail. Répondant ainsi aux obligations réglementaires, le Conseil municipal, par ce document, fixe les règles relatives à la gestion du temps de travail des agents communaux pour chaque service suivant ses spécificités. Conscient de l'actualité et soucieux de moderniser la gestion des équipes, le Conseil municipal a voté à l'unanimité l'institution du télétravail à la mairie de Morillon et approuvé le règlement qui l'encadre. Une réelle avancée pour les agents municipaux mais aussi pour la continuité du service public. L'objectif est ainsi d'éviter des situations comme en 2020, lors de la crise sanitaire, avec des agents en autorisation spéciale d'absence, faute de possibilité de télétravail.



Jeudi 7 avril 2022, à 20h, les membres du Conseil municipal de Morillon se sont réunis en mairie pour la 3^{ème} séance de l'année. L'ordre du jour comprenait notamment l'approbation du budget 2022 avec l'adoption du compte de gestion et du compte administratif de l'exercice 2021.

S'agissant du budget primitif principal pour l'exercice 2022, les élus ont adopté un budget pour un montant total sur les 2 sections de fonctionnement et d'investissement de 9 506 255 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement, quant à elle, s'établit à 4 574 307 € pour un programme 2022 mettant l'accent sur les projets structurants pour la collectivité, notamment :



1^{ère} phase de l'aménagement de RD 54
721 000 €



Budgétisation de l'indemnité pour les travaux de la future école
1 M €



Divers travaux de voirie
190 000 €



Renforcement de la ressource en eau de l'alpage des Foges
120 000 €

La répartition par nature de dépenses réelles s'établit comme sur le graphique de droite. À ces dépenses réelles d'investissement, s'ajoutent le report du déficit d'investissement N-1 (734 000 €) et les restes à réaliser de 2021 sur les opérations budgétées en 2021 et poursuivies en 2022 (884 000 €).

Concernant les recettes d'investissement, les membres du Conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter les impôts locaux mais d'être actifs sur la perception des subventions d'investissement, notamment sur les grands projets communaux, pour un montant total de 485 000 €, détaillé comme suit :

- reliquat de subvention Maison de santé (140 000 €),
- aménagement de la RD 54 (210 000 €),
- subventions sur le produit des amendes de police (12 000 €),
- subvention pour les travaux de sécurisation de la route du Mas Devant (22 000 €),
- subvention DETR sur la rénovation des chapelles (20 000 €),
- subvention Région-Union européenne pour les travaux de renforcement de la ressource en eau à l'alpage des Foges (70 000 €)

À ces recettes d'investissement s'ajoutent également :

- d'autres ressources propres d'investissement : FCTVA (224 000 €), taxe d'aménagement (31 000 €),
- la part d'autofinancement issue de la section de fonctionnement (2 213 000 €),
- l'affectation du résultat N-1 pour couvrir le besoin de financement (déficit de la section d'investissement) de l'année 2021, soit 1 351 000 €,
- le report des restes à réaliser N-1 représenté par les subvention reçues en 2021 mais non encaissées (267 000 €).

Dépenses d'investissement BP 2022

- Remboursement annuités EPF74 : 178 120 €
- Remboursement d'emprunts : 286 000 €
- Etudes, logiciels : 39 700 €
- Acquisitions terrains, Aménagements terrains, 110 312 €
- Interventions bâtiments 271 100 €
- Interventions voirie, réseaux : 202 970 €
- Acquisition mobilier, matériels, outillage, véhicules : 34 000 €
- Travaux et opérations en cours 1 832 676 €

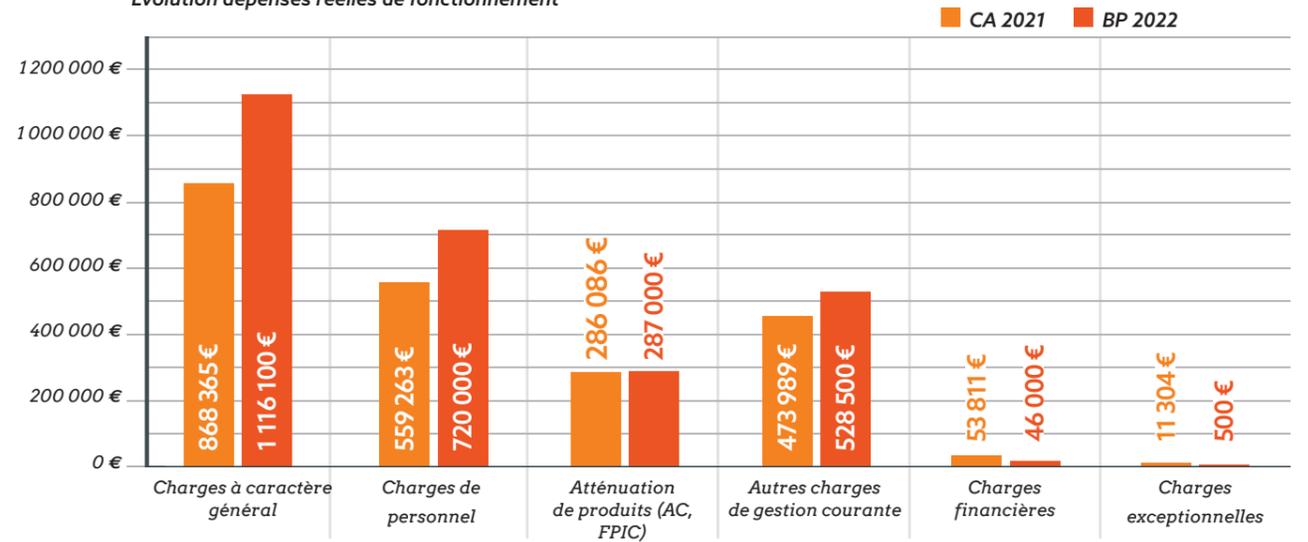
Recettes de fonctionnement CA 2020

- Subventions d'investissement : 485 064 €
- FCTVA : 224 646 €
- Taxe aménagement : 31 320 €
- Emprunts : 0 €
- Prélèvement section fonctionnement : 2 213 848 €
- Affectation du résultat N-1 : 1 351 480 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 4 931 948 €, soit une augmentation générale de 18 % par rapport aux prévisions de 2021, ce qui s'explique principalement par l'augmentation envisagée du coût des matières premières, des combustibles et une consolidation des services municipaux.

Évolution dépenses réelles de fonctionnement



Ainsi les principaux postes de dépenses réelles de fonctionnement connaissent des augmentations entre 2021 et 2022 en lien avec :

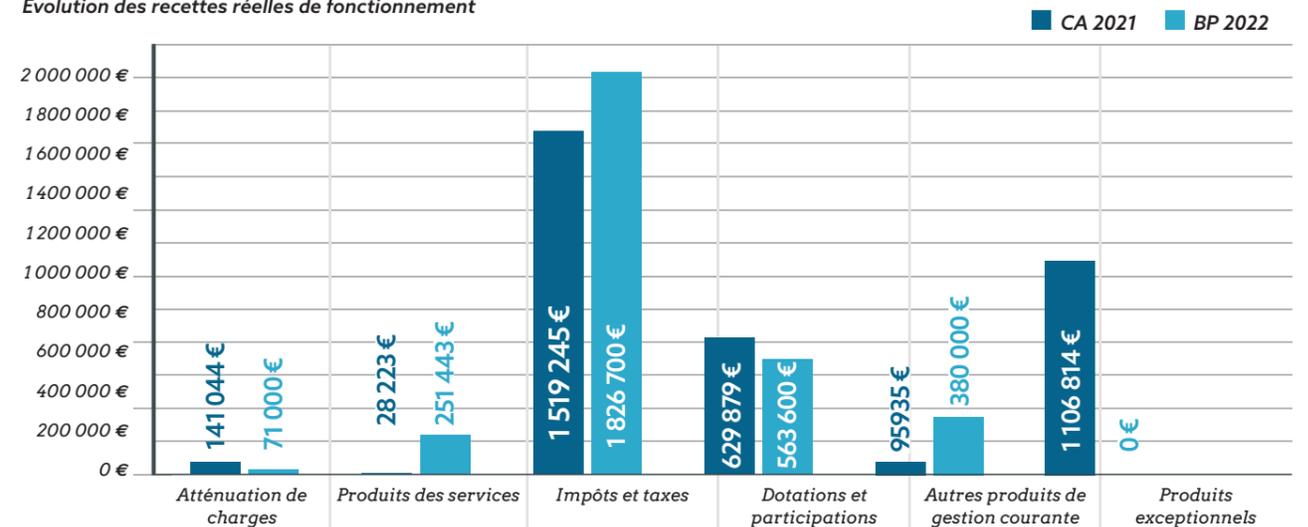
- Charges à caractère général : + 29 %, coût des énergies, matières premières et services en forte inflation, intégration des secours sur pistes neutralisés au cours de l'exercice précédent.
- Charges de personnel : + 29 %, confortement des équipes techniques et administratives.
- Autres charges de gestion courante : + 12 %, participations accrues dans les syndicats intercommunaux (impact de l'évolution générale des coûts), subvention exceptionnelle Vélo Vert Festival.

Concernant les recettes de fonctionnement, si le montant total des recettes réelles est en diminution globale entre 2021 et 2022 en raison de l'encaissement très conjoncturel de l'indemnité de contentieux sur l'école pour 1 million d'euros en 2021, les principaux postes de recettes sont en hausse :

Les principaux postes de recettes connaissent des évolutions en lien avec :

- Produits des services : forte augmentation liée à la réintégration des secours sur piste (+200 000 €) qui ont été neutralisés lors de l'exercice précédent.

Évolution des recettes réelles de fonctionnement



- Impôts et taxes : en augmentation de + 20% suite à la seule revalorisation des bases fiscales (aucune augmentation des taux des impôts communaux), et la réintégration des taxes liées à l'activité touristique (taxe RM, taxe de séjour),
- Autres produits de gestion courante : en hausse compte tenu de la réintégration de la redevance de concession du domaine skiable et des revenus des immeubles en augmentation (Covagne, Maison de santé), soit une augmentation de 285 000 €.

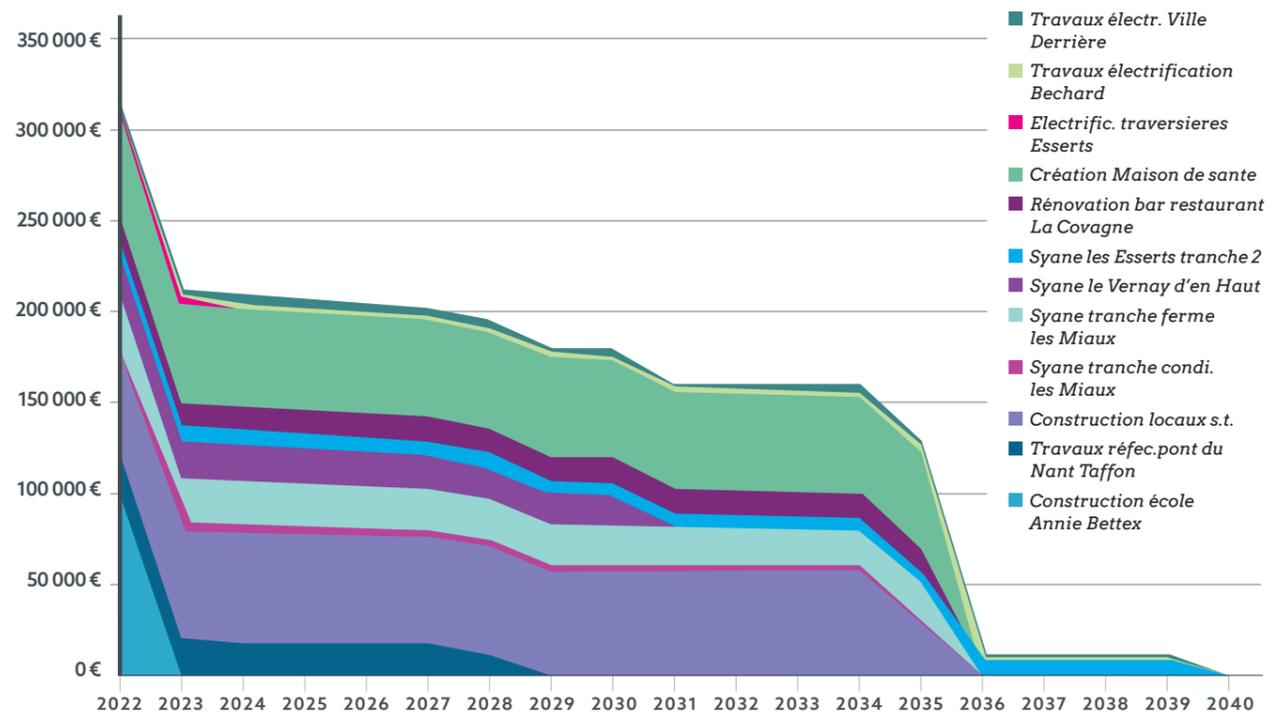
DETTE

La commune de MORILLON garantit dans ce budget 2022 **une maîtrise de son endettement** avec :

- l'absence de recours à l'emprunt sur l'exercice 2022 pour le financement des investissements,
- un désendettement qui se poursuit depuis 2021 avec un remboursement annuel du capital de la dette de l'ordre de 280 000 € (279 000 € en 2021, 286 000 € en 2022).

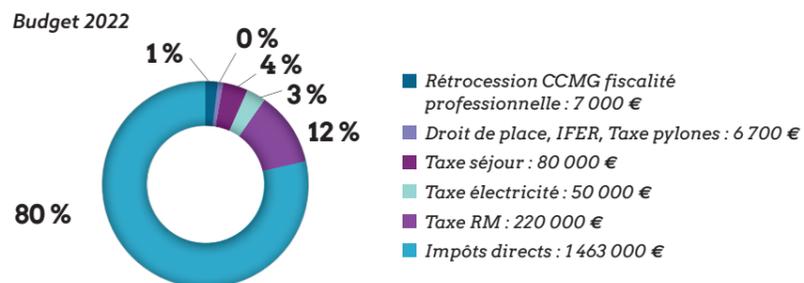
À noter que la courbe d'extinction de la dette présente une année charnière, celle de 2023 avec la fin du remboursement de l'emprunt lié au groupe scolaire Annie Bettex, permettant d'envisager la mobilisation d'un nouvel emprunt.

Profil d'extinction de la dette



FISCALITÉ

Les membres du Conseil municipal se sont prononcés pour ne pas augmenter la pression fiscale sur les habitants de Morillon et ont ainsi voté le maintien à l'identique des taux de fiscalité locale, compte tenu de la hausse réglementaire des bases fiscales liée à l'anticipation d'une inflation au niveau national. A cette fiscalité directe locale, s'ajoutent d'autres produits de fiscalité indirecte qui représentent une part non négligeable dans le budget communal (363 000 €, soit 20 %), notamment ceux liés à l'activité touristique, comme détaillé dans le graphique ci-dessous :



BUDGET TOURISME

La commune de Morillon pilote également un budget distinct, le budget annexe « Tourisme » qui retrace certaines relations financières avec le délégataire du domaine skiable, concernant notamment :

- l'indemnisation des pistes et servitudes de pistes, dont les dépenses représentent 74 000 € dans le BP 2022, prises en charge et remboursées par le délégataire GMDS
- les annuités d'emprunt de l'« usine à neige » qui font l'objet d'un remboursement également par le délégataire GMDS, (1 368 000 € en 2022).

Ce budget annexe aura vocation à disparaître une fois la dette de l'usine à neige remboursée, c'est-à-dire en 2023. A compter de la fin de l'année 2023, les indemnités des servitudes de piste seront versées à partir du budget principal de la commune.

PLU

Jeudi 21 juillet 2022, le Conseil municipal de Morillon a approuvé les deux révisions allégées et de la modification n°1 du PLU. Ces trois délibérations viennent clore une procédure engagée il y a plus d'un an et concrétisent l'engagement de l'équipe municipale auprès des Morillonnais : ne pas abroger le document d'urbanisme mis en place lors de la précédente mandature mais le faire évoluer afin d'éviter une annulation du PLU approuvé le 6 mars 2020 par le tribunal administratif tout en assurant une mise en concordance avec les remarques émises lors de l'enquête publique précédant cette approbation. Si les deux révisions allégées permettent de

régulariser des anomalies constatées dans le document original, le dossier de modification repose sur trois piliers : social, économique et écologique ; et a pour objet de mettre en place des outils permettant d'avoir une offre de logements pérenne et diversifiée, d'assurer le maintien et le développement des activités touristiques tout en préservant les espaces naturels du territoire. Le PLU avec les changements ainsi adoptés est applicable et opposable depuis le 24 septembre 2022, date à laquelle l'ensemble des mesures légales de publicité auront été effectuées. L'ensemble du dossier est consultable en mairie ou en ligne.



Secteur du Visigny

Le développement du secteur du Visigny, objet d'une orientation d'aménagement et de programmation

Le Conseil municipal de Morillon a, en avril dernier, décidé de reconstruire le bâtiment scolaire situé sur le site de Visigny, avec démolition du bâtiment actuel (voir page 16), pour créer un pôle d'équipements publics tournés autour de l'enfance (école maternelle, cantine, accueil périscolaire, centre de loisirs). En lien avec ce projet, les élus se sont interrogés sur les opportunités d'aménagement de la zone de l'école. Consciente de la nécessité de retrouver des surfaces constructibles en logements pour accueillir une population permanente, la Commune envisage de reclasser une partie des terrains à proximité de l'école à reconstruire en secteur urbanisable dans le cadre d'une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU étant donné l'intérêt général de ce dossier. Lors de la séance du Conseil municipal du 8 septembre 2022, les élus ont fixé les modalités de concertation du public préalable dans le cadre de cette procédure. Celle-ci débutera par une réunion publique, dont la date reste à fixer. Ensuite, la population pourra exprimer ses observations par écrit sur un registre mis à disposition en mairie ou par courriel envoyé au service concerné. Les modalités précises seront précisées par la suite.

Le secteur de la Pusaz et du Badney au centre des réflexions des élus

Depuis plusieurs années, le secteur de la Pusaz et du Badney, situé au cœur du chef-lieu et très accessible, est au centre des préoccupations des élus morillonnais. Engagées avant l'élection de la nouvelle équipe municipale, les démarches ayant pour objectif la maîtrise foncière communale du secteur se poursuivent. Grâce à l'accompagnement de l'EPF 74, la commune s'est portée acquéreur de la majorité des terrains du secteur, dont les terrains devant initialement accueillir une résidence de tourisme portée par la société MGM, suite au retrait du projet par cette dernière. Afin de relancer les réflexions sur ce secteur stratégique, à l'articulation du bourg historique et de son extension autour de la télécabine, la Commune a mis en place un partenariat avec le master « Géographie et Aménagement de la Montagne » de l'Université Savoie Mont-Blanc. Trois étudiants dudit master ont été chargés de proposer une mise à jour des dispositions d'urbanisme après échange avec les acteurs du territoire et la population. Dans ce but, une phase de concertation s'est tenue du 7 novembre au 4 décembre 2022, avec une réunion publique le 14 décembre. Les étudiants ont rendu leur rapport au début de l'année 2023.



Entretien des voiries, création d'équipements structurants pour la commune, mais aussi réflexion sur la sécurisation des axes routiers, l'équipe municipale se mobilise pour le village et l'aménagement de son territoire.

La sécurisation routière, une priorité pour les élus municipaux

Sécurisation par marquage au sol

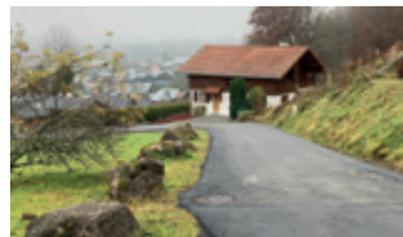
Une vaste campagne de reprise des marquages au sol et de reprise de la signalisation horizontale a été engagée pour sécuriser la circulation routière pour un montant total de **22 800 €** :

- Reprise de la signalisation sur la route de Cluses entre Visigny et sortie du village ;
- Carrefour RD 4 au niveau de l'église ;
- Sécurisation des passages piétons et cédez-le-passage sur la route de Samoëns ;
- Reprise du marquage au sol sur la route des Champs (en attente de réfection enrobé).

Ces travaux sont subventionnés par le Conseil départemental au titre de la répartition du produit des amendes de police à hauteur de 30 %

Réfection des enrobés de voirie

- Réfection de la route des Follys (réseau d'eau pluvial et revêtement) : **71 800 €**
- Réfection de l'impasse de la Ville Derrière : **15 000 €**
- Réfection de la route des Bois : **15 000 €**
- Réfection du chemin des Miaux : **7 600 €**
- Réfection des caniveaux le long de la route des Ravines : **22 000 €**
- Réfection de la route des Champs, revêtement et abord (travaux prévus mais non encore réalisés) : **47 000 €**
- Divers enrobés de voirie (centre du village, parking office de tourisme) : **10 000 €**



Diverses installations pour la sécurité routière

- Mise en place de glissière de sécurité au lieu-dit Le Caton : 27 500 €
- Réorganisation de la viabilité hivernale : mise en place d'un document d'orientation de la viabilité hivernale, CACES pour la conduite d'engin à tous les agents et formation sur la viabilité hivernale, poursuite des partenariats avec des entreprises locales.

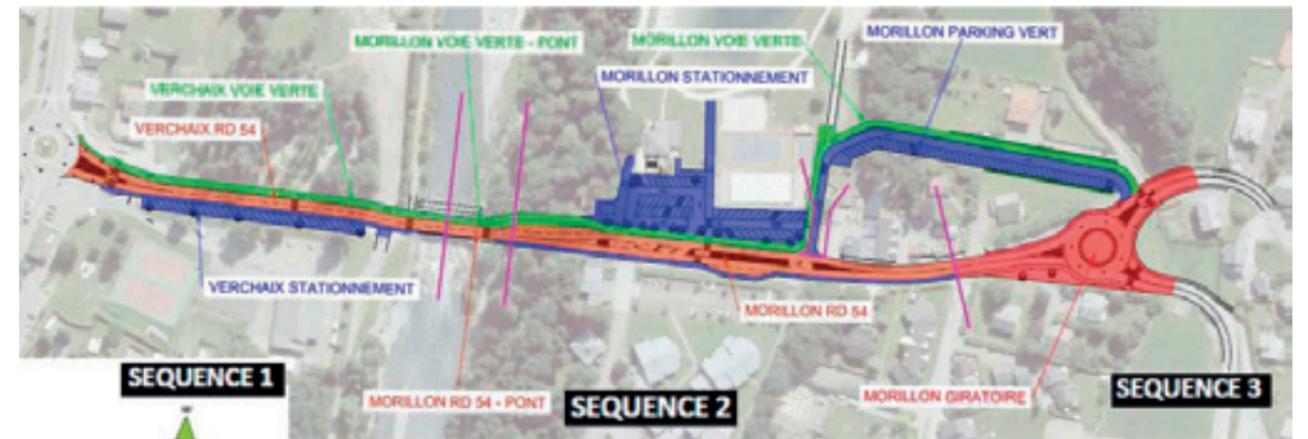
Une maison de santé aménagée et équipée en plein cœur du village

SAMEDI 30 AVRIL 2022, le Conseil municipal, en présence de ses partenaires et des Morillonnois, a inauguré la maison de santé municipale. Celle-ci a ouvert ses portes en novembre 2021,



Réunis autour de la plaque comportant les logos des partenaires financiers du projet, de gauche à droite : M. Xavier ROSEREN, Député, M. Rémy DARROUX, Sous-préfet de l'arrondissement de Bonneville, M. Simon BEERENS-BETTEX, Maire de Morillon, Mme Sylviane NOËL, Sénatrice de la Haute-Savoie, Mme Marie-Antoinette MÉTRAL et M. Jean-Philippe MAS, Conseillers départementaux du canton de Cluses.

après plus d'un an de travaux. Conscient des limites des locaux jusqu'ici alloués au médecin de la commune et de la carence médicale locale, les élus décident de se porter acquéreur de locaux commerciaux désaffectés en plein cœur du village, accessibles et proches des commerces. C'est dans cet ensemble immobilier que l'équipe municipale, assistée d'un architecte spécialisé, a initié un ambitieux programme de rénovation, adapté aux besoins des praticiens. Ce programme, d'un coup total de 1,1 millions € (acquisition foncière et travaux) a été financé à hauteur de 60 % par des subventions publiques attribuées par l'État, la Région Auvergne Rhône-Alpes et le Conseil départemental de la Haute-Savoie. Aujourd'hui en fonction, cet équipement comprend deux cabinets de médecine générale, un local destiné à accueillir des infirmiers libéraux et un cabinet pour une profession paramédicale (aujourd'hui occupé par une psychologue). La maison de santé comprend également une salle de traumatologie et une salle de radiologie, permettant de répondre aux besoins de la population permanente et saisonnière. Fort de cet équipement structurant pour le territoire, les élus travaillent pour pérenniser l'offre médicale locale, et étudient notamment une labellisation en maison de santé pluridisciplinaire.



La sécurisation de la RD 54, un projet primordial et structurant pour le village

Axe structurant pour la vallée du Giffre, la Route départementale 54 relie la commune de Verchaix et le centre-bourg de la commune de Morillon, en passant par la base de loisirs du Lac Bleu. Or, l'aménagement actuel ne permet pas une circulation multimodale optimale et sécurisée. Prenant pleinement la mesure de ces problématiques, et conscients de l'importance de cet axe routier pour la commune, les élus morillonnois, en collaboration avec la commune de Verchaix, planchent depuis plus d'un an sur un réaménagement global de cet axe.

Au terme d'un travail conséquent, tant sur les aspects techniques, qu'administratifs et financiers, en lien étroit avec les services du Conseil départemental, gestionnaire de la voie, les élus ont validé un projet structurant de réaménagement global de cet axe. Celui-ci comprendra un giratoire en haut de l'axe, pour desservir la route des Grands Champs ainsi qu'une future voie de contournement du centre-bourg passant par le secteur de la Pusaz. Un réaménagement complet des stationnements de la base de loisirs est envisagé, avec l'ajout d'un parking vert.

Enfin, une voie verte longera la RD 54 et les nouveaux aménagements, pour rejoindre ensuite la future piste cyclable entre Verchaix et le collège de Samoëns. Celle-ci aura vocation, à terme, à s'inscrire dans le schéma cyclable étudié au niveau de l'intercommunalité. Ce projet, estimé à 2 635 719 € pour la partie de Morillon, a fait l'objet d'une autorisation de programme et de crédits de paiement, voté par les élus morillonnois, permettant d'envisager le financement de cette opération sur 3 ans. En parallèle du travail d'élaboration technique du projet, les élus se mobilisent également auprès des partenaires financiers pour réduire la part d'autofinancement et ainsi le coût pour le contribuable morillonnois. Pour la suite, les marchés seront lancés prochainement pour un commencement des travaux prévu au printemps 2023. Le Conseil départemental de la Haute-Savoie financera le projet à hauteur de 679 486 €, dans le cadre d'une convention de financement.



Entretien du patrimoine communal

- Réfection d'un appartement à l'Alberge : **15 000 €**
- Mise aux normes électriques des bâtiments communaux : **15 000 €**

Les espaces touristiques ne sont pas oubliés

Station touristique de la commune, le hameau des Esserts a également bénéficié de travaux de reprise d'enrobé, sur le grand parking et sur les voiries pour un montant total de **20 000 €**. Un budget identique a été alloué à la réfection du parking de la télécabine. Les élus ont également budgété la pose de bornes escamotables électriques aux extrémités des voies situées dans le centre du hameau, afin de limiter la circulation routière et sécuriser la circulation piétonne : **39 000 €** subventionné par le Conseil départemental à hauteur de 25 %.



La Commune de Morillon dispose d'un nouveau site Web

Le 1^{er} juin 2022, la Commune de Morillon validait la mise en ligne de son nouveau site Internet. Développé avec le partenariat d'une entreprise haut-savoyarde spécialisée pour un coût total de 12 510 €, la création de cette nouvelle interface entre l'équipe municipale et les Morillonnais aura nécessité environ 10 mois pour rejoindre la toile. Un retard qui s'explique par la complexité de ce type de sujet et les différents choix qui ont jalonné la procédure de création.

Dorénavant, nos concitoyens mais aussi tous les curieux de la vie morillonnaise peuvent retrouver les actualités et les événements de la commune et des alentours, télécharger les délibérations et procès-verbaux des conseils municipaux ou encore récupérer les infos pratiques dont ils ont besoin. Des pages thématiques dédiés aux différents domaines de compétence sont également prévus. L'alimentation du site est effectuée en interne par les agents administratifs municipaux.



Retrouver le site Internet de la commune de Morillon sous le lien : <https://www.mairie-morillon.com/>



L'équipe municipale à la rencontre des morillonnais

Les élus de Morillon ont à cœur d'être à l'écoute des demandes et des besoins des Morillonnais. Des moments d'échange avec les habitants sur des sujets particuliers sont régulièrement organisés, comme par exemple les soirées de concertation des riverains et usagers dans le cadre des études relatives à la circulation sur la route des Follys et la route du Verney organisées en août 2021.

Au tiers de leur mandat, et comme ils l'avaient promis à leurs électeurs, les élus ont présenté leur bilan devant les Morillonnais lors d'une réunion publique le 14 avril dernier. Celle-ci fut la première, aucune réunion publique n'ayant pu être organisée les deux années précédentes en raison de la crise sanitaire.

Rétrospective thématique des deux dernières années, projets pour les années à venir, chaque élu a présenté ses réalisations et ses actions au service des Morillonnais. Soucieux de l'avis des usagers, l'équipe municipale a ensuite répondu aux questions diverses du public.

Près d'une soixantaine de participants, des phases d'échanges productives qui se sont poursuivies autour du verre de l'amitié, une première édition couronnée de succès qui a convaincu les élus de reproduire le format.

La lettre Info Morillon à retrouver sur les supports suivants :

Pour vous tenir informé régulièrement, vous pouvez retrouver, tous les deux mois, les informations essentielles sur la vie morillonnaise dans la lettre « Info Morillon ».

- Solliciter l'inscription à la liste d'envoi par mail : accueil@mairie-morillon.fr
- Retrouver la lettre sur le site Web de la commune – Onglet « L'information municipale »



Les élus à l'écoute de leurs concitoyens pour réfléchir l'avenir touristique du village

Tourisme 4 saisons, diversification de l'offre estivale, consolidation de l'attractivité de la station, ces enjeux sont aujourd'hui au cœur des préoccupations des stations de montagne.

Soucieuse de laisser la parole aux Morillonnais, et dans la droite ligne de son engagement participatif et consultatif, l'équipe municipale a lancé, en avril dernier, une concertation du public sur le thème de la diversification touristique du village.

Bilan : près de 75 participations et des réponses diverses et variées qui vont donner du grain à moudre aux décideurs pour élaborer une stratégie touristique en phase avec les attentes de la population.



Vers une gestion durable et raisonnée des alpages

Territoire de montagne aux conditions naturelles exceptionnelles, le territoire communal comprend plusieurs alpages. Afin de préserver ces éléments importants du patrimoine naturel communal, l'équipe municipale a mené, en 2021, deux dossiers de front :

- La rénovation du soubassement du chalet de l'alpage des Foges ;
- La pose d'une cuve de stockage d'eau pour l'alpage de Gers.

Aidée par la société d'économie alpestre, la commune a obtenu des subventions. 60 % du montant hors taxe des travaux pour l'alpage des Foges ont ainsi été financés par le Conseil départemental dans le cadre de son schéma des espaces naturels sensibles, tandis que la pose de la cuve d'eau sur l'alpage de Gers s'est vue subventionnée par la Région et le fonds européen FEADER à hauteur de 70 % des dépenses hors taxes. Pour 2022, deux autres opérations sont réalisées sur les alpages :

- Défrichage et réhabilitation d'espaces dédiés au pâturage sur l'alpage de Gers, subventionnés à hauteur de 40% des dépenses HT par le Conseil départemental.
- La pose d'une cuve de stockage de l'eau à l'alpage des Foges. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la Région et du plan européen FEADER.

Morillon, lauréat du plan national pour le renforcement des réseaux de télécommunication

Face à la saturation des réseaux de téléphonie et d'Internet sur la commune, les élus de Morillon ont alerté le Ministère chargé de ces sujets. Grâce à leur intervention, Morillon a été retenu parmi les lauréats bénéficiaires du plan New Deal Mobile, géré par le SYANE, en tant qu'autorité de gestion au niveau du département au titre de l'année 2022. Un opérateur télécom est ainsi chargé par l'Etat de construire, dans un délai maximum de 2 ans, une nouvelle antenne relais sur la station des Esserts permettant de renforcer les réseaux sur Morillon. Les services de la commune sont d'ores et déjà en lien avec l'opérateur pour définir l'emplacement optimal de l'antenne pour une installation potentielle avant la fin de l'année 2023.



La fibre optique s'installe à Morillon

Mené par le SYANE, le déploiement de la fibre optique se poursuit sur l'ensemble du territoire haut-savoyard. Si la priorité est mise sur le raccordement des entreprises et des zones d'activités du territoire, de nombreux logements et foyers sont d'ores et déjà raccordables. Sur Morillon, les entreprises missionnées par le SYANE interviennent sur les chambres télécoms depuis juin 2021 pour déployer le réseau. Plusieurs logements sont déjà éligibles sur Morillon.

Toutes les informations sont à retrouver sur le site Internet : fibre.syane.fr



La sectorisation de l'éclairage public, budgétée en 2022

Suite au travail des élus auprès du SYANE en 2021, la rénovation de l'ensemble des armoires électriques est en cours. Celle-ci constitue la première étape nécessaire pour reprendre en main l'éclairage public sur le territoire communal. Le coût total de ces travaux s'élève à 63 400 € TTC, dont 39 000 € de part communale, le reste étant pris en charge par le SYANE.

Mais, soucieux de réduire la charge financière engendrée par l'éclairage public, et conscients des enjeux environnementaux d'une réduction de la luminosité artificielle nocturne, les élus ont souhaité aller encore plus loin : une enveloppe de 44 000 € a ainsi été provisionnée en 2022. Celle-ci correspond à la part communale des frais liés à la sectorisation de l'éclairage public. Ces travaux, réalisés par le SYANE, permettent de gérer l'intensité et la durée d'éclairage, de façon différenciée et adaptée, pour chacun des 14 secteurs maillants le territoire communal. Suite à ces travaux, les élus ont décidé d'agir concrètement face à la crise énergétique qui frappe le pays. L'extinction nocturne de l'éclairage public est effective depuis le 1^{er} novembre 2022, un gain de près de 50% sur la facture énergétique étant ainsi attendu.

ÉVÈNEMENTIEL

Les traditionnelles festivités morillonaises de retour après la crise sanitaire – Comme le dit le dicton, « après la pluie, le beau temps »! Et c'est le bon temps des retrouvailles et des festivités villageoises qui a marqué l'année 2021. Entre héritage de l'histoire et nouveaux événements, Morillon s'est animé pour le plus grand plaisir de tous.



La Vallée du Giffre s'habille en rose le temps d'une journée

L'association Arts de vivre a organisé une grande marche de solidarité pour Octobre Rose, qui s'est terminée sur les berges du Lac Bleu. Associée à cette belle manifestation, l'équipe municipale de Morillon a accueilli les participants dans un décor coloré de rose pour l'occasion. Une opération réussie renouvelée en 2022.



Pain Bénit

LE 26 DÉCEMBRE 2021, la tradition multiséculaire du Pain Bénit a fait son retour. Une belle cérémonie, célébrant plus de 400 ans de solidarité et de fraternité à Morillon.

Morillon vrombit au son des grosses cylindrées

VENDREDI 03 ET SAMEDI 04 SEPTEMBRE 2021, Morillon se retrouvait au cœur de deux spéciales de rallye. A cette occasion, Sébastien LOËB a fait l'honneur de sa présence et a animé le village avec un petit passage par la cour d'école, pour le plus grand bonheur des enfants.

DIMANCHE 28 NOVEMBRE 2021

les élus ont convié nos séniors à un repas automnal, animé par un groupe de musique local, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



La Grande Odyssée

LE DIMANCHE 9 JANVIER 2022 marquait le départ de la première étape de la Grande Odyssée. Les équipages se sont élancés depuis le télésiège des Esserts, dans la station de Morillon 1100, pour une course de 28 km à travers les montagnes du Giffre et le Grand Massif.

L'automne est festif à Morillon

SAMEDI 2 OCTOBRE 2022, les associations morillonaises, en partenariat avec les services et les élus de la commune, ont fait revivre la fête du Ptitin. Préparation de cidre maison, concerts, animations diverses et variées. Une édition plébiscitée par un public ravi de retrouver son village en fête.



Marché de Noël

LE DIMANCHE 19 DÉCEMBRE 2021, l'esprit de Noël a frappé sur Morillon. À cette occasion, l'équipe municipale, en lien avec l'office du Tourisme, avait tout prévu : Producteurs et artisans locaux, chants de Noël par les enfants de l'école, tout était rassemblé pour une belle fête pour le plus grand plaisir des locaux et des premiers touristes. Même la mère Noël était de sortie avec son livre de contes.



Vélo Vert Festival

JUIN 2022. Il fallait un événement d'envergure internationale pour promouvoir la pratique du VTT dans les montagnes du Giffre. C'est pourquoi, grâce au soutien financier des acteurs locaux, notamment de la commune de Morillon, le Vélo Vert Festival s'est installé, le 1^{er} week-end du mois de juin, dans la Vallée du Giffre. A cette occasion, les chemins de Morillon ont servi de terrain de jeux aux quelques 20 000 festivaliers lancés à l'assaut de nos vallons, tandis que la station des Esserts et le Lac Bleu se sont animés au départ ou à l'arrivée de plusieurs courses.



Expo Photos

EN JUILLET ET EN AOÛT 2022, des centaines d'estivants et d'habitants de la vallée ont pu découvrir les 23 œuvres originales créées par les élèves de 3^e du collège Saint-Jean Bosco (Cluses) à partir d'une sélection de photographies du naturaliste Philippe Mulatier (cf. Info Morillon, août 2022). Accrochées entre les arbres bordant la voie verte sur la rive gauche du Giffre (à hauteur du centre de vacances CCAS), ces photos grand format mettaient en scène le résultat de l'imagination débordante des adolescents (dans le cadre de l'atelier artistique encadré par Céline Duverney). Les élus se félicitent des appréciations positives que cette exposition d'art au grand air a suscité de la part du public. La mairie ne manquera pas de rééditer l'expérience à travers d'autres expositions laissant libre cours aux talents d'artistes en herbe ou professionnels.

Festival des Musiques du Faucigny

LE 26 JUIN DERNIER, la Vallée du Giffre était le centre névralgique du Faucigny le temps d'une journée à l'occasion de la 184^{ème} édition du festival des musiques.

Pour l'occasion, les élus et services morillonais ont décoré le village aux couleurs du Faucigny. Un concert était également organisé sur la base de loisirs du Lac Bleu.



14 JUILLET 2022. Comme chaque année, le ciel de Morillon s'illumine la veille de la fête nationale. Tiré depuis la base de loisirs du Lac Bleu, le feu d'artifice constitue le clou d'une soirée conviviale dans ce bel écrin de nature. Devenu rituel et particulièrement apprécié par les habitants locaux comme par les juilletistes en villégiature dans notre beau village, les élus ont eu à cœur de perpétuer la tradition du feu d'artifice, dorénavant organisé et financé depuis 2021 par la commune de Morillon. Celui-ci est tiré depuis l'arrière de la base de loisirs du Lac Bleu.



Une nouvelle école Annie Bettex verra le jour à l'horizon 2025

Le volet juridique étant dorénavant soldé, les élus de Morillon ont pris à bras-le-corps l'avenir du bâtiment scolaire situé au Visigny, bien décidés à créer un établissement scolaire digne de ce nom.

Débuté en 2021, le diagnostic précis de l'état et de la situation technique et administrative du bâtiment a été réalisé par un groupement de maîtrise d'œuvre spécialisé. En plus d'une mauvaise prise en compte des prescriptions du Plan de prévention des risques, ce diagnostic a permis de mettre au jour d'autres non-conformités dans la réalisation du bâtiment, une fonctionnalité inappropriée des locaux et des difficultés à adapter le bâtiment à la réglementation énergétique en vigueur. Sur la base de ces éléments et d'un chiffrage prévisionnel, le Conseil municipal, le 7 avril 2022, a fait le choix de démolir le bâtiment actuel avec reconstruction d'une nouvelle école répondant aux normes et réglementations actuelles.

Pour ce faire, la Commune de Morillon, associée à celle de La Rivière-Enverse et avec la SIVOM scolaire, ont réétudié les besoins précis des futurs usagers de l'équipement afin de définir le dimensionnement et l'organisation fonctionnelle. En parallèle, des échanges entre la Commune de Morillon et la Communauté de communes des montagnes du Giffre, compétente en matière d'accueil de loisirs sans hébergement, ont permis d'aboutir à un partenariat afin d'intégrer des locaux destinés à l'accueil de loisirs des enfants de 3 à 12 ans. L'enjeu est ainsi de créer un pôle d'équipements destiné à l'enfance (école maternelle, accueil périscolaire, centre de loisirs) tout en mutualisant les coûts et en rationalisant l'usage des espaces communs.

Découlant de ces échanges, un programme technique a été établi pour un équipement d'environ 1250 m² de surface utile, comprenant notamment deux salles de classe (avec

possibilité d'extension à 2 classes supplémentaires, une salle de motricité, deux salles de sieste, trois salles pour l'accueil de loisirs et périscolaire, un restaurant scolaire, une véritable cour de récréation et des bureaux pour les équipes administratives, ainsi que la création d'une nouvelle voie d'accès et d'une aire de stationnement adaptée. Le coût prévisionnel global du projet est estimé à 4 270 978 € HT, dont le financement sera en partie couvert par l'indemnisation obtenue par la Commune dans le contentieux qui l'opposait à l'architecte responsable de la conception du bâtiment actuel.

Enfin, le 21 juillet 2022, le Conseil municipal de Morillon a approuvé le lancement d'un concours d'architecture pour la sélection de l'équipe de maîtrise d'œuvre pluridisciplinaire qui sera chargée de concevoir et de suivre les travaux du futur bâtiment scolaire. Cette procédure prévoit que les candidatures et les projets soient examinés par un jury composé d'élus de Morillon et de la Rivière-Enverse, et d'architectes. Au terme de la première phase du concours, 3 équipes ont été retenues par le jury, le jeudi 22 septembre. Les 3 équipes en lice doivent désormais concevoir le projet de la nouvelle école, sous forme d'un dossier d'esquisse, à remettre à la mairie d'ici au 15 décembre 2022. Ces projets seront ensuite analysés par le jury courant janvier 2023. Puis, le Conseil municipal désignera l'équipe lauréate du concours sur la base des conclusions du jury, cette équipe sera chargée ensuite d'assurer la maîtrise d'œuvre complète de l'opération de démolition/reconstruction de l'école Annie Bettex.

L'objectif poursuivi est de permettre à nos chers écoliers de pouvoir investir les nouveaux locaux à la fin de l'année 2025.



Le regroupement pédagogique frise la barre des 200 élèves

Les écoles Annie-Bettex à Morillon et Riparia Inversa à Rivière-Enverse ont accueilli le jeudi 1^{er} septembre au matin 95 élèves. Un effectif stable par rapport à l'année 2021-2022 tandis que le millésime 2020-2021 avait enregistré une hausse de 13 écoliers. Les plus jeunes enfants des deux communes commencent leur scolarité en terre morillonnaise dans l'établissement que dirige Pauline Boulay. Cette année, 7 enfants sont inscrits en petite section dans la classe de Caroline Fix qui a également la charge de 14 enfants de moyenne section. La directrice a la responsabilité d'une classe de 24 écoliers de grande section et de CP. Les deux agents territoriaux spécialisés en école maternelle (ATSEM) Annick Rouge et Aurélie Veisy interviennent respectivement dans l'une des deux classes de maternelle.

Sur la Rivière-Enverse, la directrice Heidi Richard compte 23 élèves dans sa classe de CE1 et CE2. Les 27 CM1 et CM2 achèvent leur scolarité du primaire auprès de Béatrice Blazquez (intervenant sur un temps partiel, celle-ci est remplacée le jeudi par Eulalie Castella).

Suite à la dissolution de l'association des Marmottes (en juin 2022), le Sivu chargé des affaires scolaires s'est transformé en Syndicat intercommunal à vocation multiple (Sivom) afin de reprendre à son compte la gestion des activités périscolaires (jusqu'à présent assurée par la structure associative créée en 2004). Présidé par la conseillère déléguée Marie Dunoyer, le Sivom prend en charge les deux postes d'ATSEM (Annick Rouge et Aurélie Veisy), ceux dédiés à la cantine, au ménage, à l'administratif et à l'accueil périscolaire : Yolande Auboiron, Sophie Mazaudoux, Véronique Mulatier, Christine Tochon et Lauredane Evrard.



Église Saint-Christophe Les élus souhaitent lui rendre un peu de sa majesté

Édifié au centre du village, l'église de Morillon est un bâtiment architecturalement et historiquement majeur pour la commune. Conscients de l'importance de cet édifice, les élus ont décidé d'agir pour pérenniser la structure de cette grande dame qui trône en majesté au centre de la commune. En 2021, la commune a missionné une entreprise chargée de réaliser un diagnostic de l'église en vue de réaliser des travaux de mise en valeur du bâtiment. Or, les recherches ont mis au jour une présence importante d'insectes xylophages, menaçant la structure de l'édifice. Les élus ont ainsi rapidement commandé une désinfection de l'église, laquelle a été subventionnée pour environ 30 % par le Conseil départemental dans le cadre de son enveloppe pour la préservation des bâtiments d'intérêt architectural. La préparation de ces travaux a nécessité de faire le ménage dans les combles de l'église, ce qui a permis de mettre au jour des objets religieux et des œuvres d'art sacré, expertisés par les conservateurs du Conseil départemental de la Haute-Savoie. Un diagnostic et des études plus complètes sont également envisagés, à plus long terme, afin de définir un programme de travaux et un phasage de ceux-ci.

Parallèlement à ces travaux, les élus ont également souhaité mettre de la couleur sur le clocher de l'église, bien visible au centre de la vallée. Des lumières réglables ont ainsi été installées, lesquelles peuvent être ajustées en fonction des périodes de l'année.



Sur la piste des skieurs morillonnais de haut niveau

Les sportifs soutenus par la mairie de Morillon ont été reçus par Simon BEERENS-BETTEX le Maire, Stéphanie BOSSE, Adjointe chargée de la vie associative, de l'évènementiel, de l'animation et des sports et d'Éric CONVERSY, conseiller municipal.

NOEYLINE DENIAU Du haut niveau au monitorat il n'y a qu'un pas !

A l'issue de la saison 2021-2022, la skieuse alpine avait annoncé son intention de mettre un terme définitif à sa carrière sportive internationale. Noeyline ne fait pas pour autant une sortie de piste puisqu'après avoir passé le test technique du monitorat en janvier dernier, elle devrait pouvoir suivre la formation du diplôme d'État prévue dans les Hautes-Alpes en décembre. Dispensée de l'Euro test en raison de ses années au sommet, elle intégrera sans problème l'école du ski français de Morillon. « Je tiens une fois de plus à remercier sincèrement le soutien apporté par la mairie. Cela m'a fait très plaisir et m'a permis de vivre de grands moments sportifs » confie la jeune étudiante de 19 ans inscrite en ski-études à l'école de commerce INSEEC du Bourget-du-Lac.

MAËLY VERNET-BOUQUET Objectif l'or aux mondiaux juniors de télémark

En avril dernier, la télémarqueuse a bouclé brillamment sa saison 2021-2022 dans la station de Vaujany en cumulant deux titres de vice-championne de France (U21) en sprint et en classic. Deux belles récompenses pour Maëly qui a fêté dans la foulée ses 20 printemps (le 7 mai). Sans plus tarder, la jeune spécialiste du talon haut et du genou fléchi a repris les entraînements avec l'équipe de France de télémark. A la mi-octobre, elle planchera une semaine en Autriche puis se rendra régulièrement aux 2 Alpes et à Tignes pour mettre toutes les chances de son côté afin d'amorcer l'hiver 2022-2023 dans les meilleures conditions. « J'espère bien décrocher la médaille d'or aux mondiaux juniors et figurer dans le top 5 international à l'issue des différents rendez-vous de la Coupe du monde. » Le tout, en étant inscrite en 3^e année (licence multimédia) à l'Institut universitaire de technologie (IUT de Chambéry) qu'elle peut suivre cet hiver avec des horaires aménagés. La station village morillonnaise ne manquera pas de guetter ses futurs exploits et de continuer à la soutenir financièrement.

ADRIEN PIOLAINE Le skieur alpin met un terme à sa carrière

A 22 ans, l'ex-membre de l'équipe de France junior de ski alpin a décidé de raccrocher les spatules et d'arrêter la compétition après six années en FIS. Mais Adrien n'en a pas pour autant terminé avec sa discipline sportive de prédilection puisqu'il s'appête à assumer les responsabilités d'entraîneur au ski club des Gets. Embauché pour les deux prochaines saisons, il s'occupera plus particulièrement du groupe U12. Désormais ancien skieur de haut niveau, le jeune Morillonnais est à deux pas de finaliser son diplôme d'État de moniteur. Grâce à sa stature internationale, il bénéficie d'une formation accélérée comprenant six semaines de stage programmées entre le printemps 2022 et ce début d'hiver 2023. Une nouvelle médaille en vue pour celui qui récolta l'or au slalom géant FIS de Font-Romeu il y a tout juste 10 mois.

Associations & Subventions 2022

SECTEURS	NOM DE L'ASSOCIATION BENEFICIAIRE	MONTANT SOLLICITE 2022	MONTANT PROPOSE 2022	NOMBRE ADHERENTS	NOMBRE ADHERENTS SUR MORILLON
ASSOCIATIONS DE LA VIE SOCIALE	ADMR	3 235.00 €	3 235.00 €	88	12
	Le Club du Mercredi	800.00 €	800.00 €	22	6
	Club du 3 ^{ème} âge Carrefour de l'amitié	200.00 €	200.00 €	136	10
ASSOCIATIONS CULTURELLES	Radio Giffre	700.00 €	700.00 €	66	2
	Harmonie municipale de Samoëns	350.00 €	350.00 €	50	2
	Chorale de Samoëns	500.00 €	500.00 €	43	5
	MJC Taninges	690.00 €	690.00 €	961	25
	184 ^{ème} festival des musiques	1 500.00 €	1 500.00 €	-	-
ASSOCIATIONS PATRIMONIALES	Association Amis des sentiers	1 850.00 €	1 850.00 €	34	12
	Les amis de la ferme du Clos Parchet	1 000.00 €	200.00 €	52	1
	Groupement de l'ouvèterie de Haute-Savoie	100.00 €	100.00 €	14	-
ASSOCIATIONS SPORTIVES	Ski Club - MORILLON (Pôle France) (Stages)	34 000.00 €	34 000.00 € 4 000.00 €	74	-
	Football club cantonal	1 200.00 €	1 200.00 €	273	33
	Société de pêche du Haut-Giffre	1 000.00 €	800.00 €	505	40
	Samoëns Team Telemark	1 000.00 €	1 000.00 €	26	3
	Association J.S.P Samoëns	2 000.00 €	800.00 €	38	5
	Athletic Club du Grand Massif	600.00 €	600.00 €	85	8
	Taninges Accro gym (TAG)	160.00 €	160.00 €	218	-
	Hockey club de Samoëns	200.00 €	200.00 €	129	12
	Club nautique du Haut Giffre	300.00 €	300.00 €	90	6
	Gliss'ice	2 500.00 €	500.00 €	67	19
	Haut-Giffre Loisirs	100.00 €	100.00 €	50	8
	Société de secours en montagne	450.00 €	250.00 €	40	-
	Naturide	1 000.00 €	200.00 €	80	10
	Samoëns Trail Évènement	1 000.00 €	1 500.00 €	6	1
	Tennis Club de Verchaix-Morillon	650.00 €	650.00 €	106	25
ASSOCIATIONS SCOLAIRES ET PÉRISCOLAIRES	MFR de Mondy	50.00 €	50.00 €	-	-
	MFR Cloz des Baz Sallanches	50.00 €	50.00 €	-	-
	Ecole de la Rivière-Enverse	00.00 €	4 455.00 €	-	-
	Collège de Samoëns	420.00 €	420.00 €	-	-
TOTAL GENERAL			61 360.00 €		

Le Sairon fait peau neuve pour la saison 2022-2023

Le télésiège du Sairon constitue sans conteste l'élément central du programme d'investissement de la société Grand Massif Domaines Skiables sur le domaine de Morillon. Attendu en 2021, le remplacement de l'ancien télésiège pour un appareil dernier cri a subi de plein fouet la crise sanitaire et a nécessité un travail préparatoire conséquent. Mais s'il a su se faire attendre, les skieurs pourront roder ce tout nouvel appareil dès décembre prochain. Et pour être sûr d'être en fonction à temps, les travaux ont débuté au lendemain de la fin de la saison hivernale 2021-2022 et se sont terminés à la veille de la prochaine saison, début décembre. Les travaux relatifs au remplacement du télésiège ont également permis d'effectuer le réaménagement du front de neige et de moderniser les installations de neige de culture en périphérie. Durant l'été 2022, au plus fort des travaux, les riverains et estivaux ont été conviés à des réunions d'information, l'occasion d'en apprendre plus sur ce projet conséquent. Le point de mire de ce programme était sans conteste l'intervention de l'hélicoptère Super Puma le matin du mardi 26 juillet. Un événement suivi par de nombreux riverains, curieux de voir une intervention de cette envergure. Le projet, inauguré prochainement, aura coûté plus de 10 millions d'euros, porté par la société exploitante dans le cadre du contrat de délégation de service public signée le 8 juillet 2016 avec la commune de Morillon.



Concernant le Tourisme, le Conseil municipal passe à l'action : pour conserver les lits chauds sur Morillon

Morillon, comme toutes les stations de ski françaises, est confronté depuis plusieurs années au phénomène des lits froids. En effet, de plus en plus de logements, résidences secondaires ou logements à vocation touristique, ne sont occupés que quelques semaines dans l'année. Pour faire face à cette désertification saisonnière, l'équipe municipale de Morillon a décidé d'agir concrètement. Le 9 septembre 2021, le Conseil municipal a approuvé à la majorité l'acquisition de 29 logements et d'un local commercial dans la résidence Le Grand Morillon, située en plein cœur de la station des Esserts. Cette opération, d'un montant total de 2 268 000 €, s'effectue via un portage par l'établissement public foncier (EPF 74) sur 25 ans, afin de limiter l'impact sur le budget communal. Après quelques travaux de remise aux normes, en partie financés par l'ancien propriétaire via un accord transactionnel, l'équipe municipale a choisi de confier la gestion de ces appartements à un professionnel du secteur via un bail dérogatoire. Ce dernier s'engage à mettre en location les appartements au moins 8 mois de l'année. L'objectif est ainsi de maîtriser le devenir des logements sur la station tout en assurant leur commercialisation durant l'ensemble de la période touristique afin de faire vivre le hameau des Esserts et d'éviter le phénomène des lits froids. Une stratégie payante et novatrice qui ne manquera pas de faire des émules, cette opération étant mise en avant comme un modèle à suivre sur la Région.



Pour un tourisme 4 saisons

Face aux effets du réchauffement climatique sur l'enneigement en basse et moyenne montagne, le tourisme hivernal, axé sur les sports d'hiver, n'est plus tenable dans la durée. Morillon, fort de ses atouts divers et variés, jouit déjà d'une belle attractivité touristique estivale. Conscients de tout cela, et persuadés de la prédominance du tourisme dans la vie économique et sociale de la commune, les élus Morillonnais ont engagé une réflexion sur une diversification de l'activité touristique à Morillon. Soucieux d'associer l'ensemble des acteurs et des habitants à cette réflexion, les élus ont organisé une concertation publique sur ce thème. Du 18 avril au 29 mai 2022, toute personne intéressée pouvait s'exprimer sur sa vision de la diversification touristique, par voie dématérialisée ou via un registre disposé en mairie. Plus de 80 réponses ont été enregistrées. Sur la base de celles-ci, un bilan de la concertation, accompagné d'un programme qui décline les grands principes et les orientations à suivre sur le sujet de la diversification touristique, a été dressé et soumis au vote du Conseil municipal le 21 juillet dernier. Ces deux documents ont été approuvés à l'unanimité, preuve de l'efficacité et de la pertinence de la concertation publique dans la définition des orientations stratégiques locales.

Le SIVMHG laisse sa place à un service intégré à la CCMG

Créé en 1958, le Syndicat intercommunal à vocation multiple du Haut-Giffre (SIVMHG), assurait, sur les communes de la vallée du Giffre, la gestion du transport scolaire et du service public d'assainissement non collectif, et portait un marché unique pour la réalisation de travaux de voirie. Suite à la création et à la montée en compétence de la Communauté de communes des montagnes du Giffre, le maintien de cet échelon supplémentaire dans l'organisation territoriale ne semblait plus pertinent. Simplification, regroupement des compétences, économies d'échelle, la dissolution du syndicat s'est donc imposée aux élus. Effective à compter du 31 décembre 2021, cette dissolution a eu pour effet la reprise des compétences du SIVMHG par la Communauté de communes, à l'exception de la compétence « Travaux de voirie », reprise par les communes.

La commune et ses partenaires :

1. La collaboration intercommunale se poursuit, au service d'un territoire dynamique et accueillant

Depuis 2021, la CCMG est dorénavant l'échelon local incontournable dans la gestion des questions de mobilité sur la vallée du Giffre. Reprenant les compétences du SIVMHG dissout, les élus communautaires ont décidé de poursuivre le service de transports scolaires. Conscients de la pertinence des transports plus verts, les élus communautaires ont également réitéré, sur la saison d'hiver 2021-2022, le service de navettes saisonnières, auquel s'est adjoint un service équivalent pour l'été. Plus globalement, un schéma directeur des mobilités durables est en cours d'élaboration sur le territoire, pour généraliser les mobilités douces et durables sur la vallée. Outre la gestion de ses compétences propres, la CCMG et son exécutif sont également un partenaire privilégié de la commune de Morillon dans l'élaboration de ses projets. C'est ainsi que la commune de Morillon et la CCMG travaillent en étroite collaboration pour définir les contours de la nouvelle école communale, qui comprendra également les équipements nécessaires à un centre d'accueil de loisirs sans hébergement, financé et administré par la Communauté de communes.

1. Le SM3A, un solide partenaire face aux aléas naturels

Partenaire privilégié des communes membres dans la gestion des cours d'eau traversant leurs communes, le Syndicat mixte d'aménagement de l'Arve et de ses affluents (SM3A) est nécessairement très présent au quotidien sur Morillon. Mais depuis 2020, l'intervention de ses équipes dépassent l'entretien régulier des cours d'eau. En effet, c'est en étroite collaboration avec les techniciens du SM3A que les élus et les agents de Morillon ont défini un programme de travaux précis pour consolider les berges du Verney et sécuriser la route du Mas devant, qui ont particulièrement souffert d'un violent glissement de terrain en 2016. Le chiffrage de ces travaux, qui ont débuté le 12 septembre 2022, s'établit à 175 795 € HT, avec une participation communale à hauteur de 81 572,5 € HT, soit 46 % du coût total. Le Conseil départemental, très mobilisé sur les questions de sécurisation routière, finance à hauteur de 50 % la part communale. Un magnifique exemple de l'efficacité de la collaboration territoriale.



Travaux de confortement de la berge du Verney, sous maîtrise d'ouvrage du SM3A, et cofinancés par la commune de Morillon et le SM3A



1931-2021 IVAN BETTEX

L'un des pionniers de la station de ski des Esserts

Si l'on devait résumer en une phrase l'existence d'Ivan Bettex (décédé à l'âge de 89 ans le 16 mai 2021), l'on pourrait écrire : cet homme attachant a vécu intensément ses deux passions chevillées au corps, celle des planches photos à travers son métier de photographe d'art et celle des planches alpines avec sa participation à la genèse de la station de ski morillonnaise et du Grand Massif.

Né à Échallens (canton de Vaud, Suisse) le 11 septembre 1931, Ivan Bettex obtient un certificat d'études couronnant deux années de formation à l'École supérieure de commerce de Lausanne. Au début des années cinquante, le jeune diplômé qui rêvait de devenir cinéaste, découvre la photographie professionnelle, présente sans plus tarder sa première exposition et intègre la maison d'édition Pierre Cailler. Grâce à cet éditeur d'art, Ivan Bettex va avoir la chance et l'opportunité de côtoyer de nombreux artistes qui ont marqué le XX^e siècle. Le photographe officiel de la maison d'édition tire ainsi de merveilleux portraits de Pablo Picasso, Jean Cocteau, Fernand Léger, Jean Tinguely, Maurice De Vlaminck et de bien d'autres illustres peintres, sculpteurs et plasticiens dont les œuvres traversent les époques avec bonheur et n'en ont pas fini d'épater la galerie. En 2011, le cadre splendide de la Chartreuse de Mélan lui offre un espace à sa mesure pour présenter une remarquable rétrospective de ses portraits noir et blanc numérisés en grand format.

Un certain 25 décembre 1951, le spécialiste de l'image argentine vient pour la première fois à Morillon. Un véritable coup de foudre qui vient confirmer toute l'attrance qu'éprouve Ivan Bettex pour la culture du pays de Molière et l'art de vivre à la française. A tel point, qu'il finit par demander et obtenir sa naturalisation. En 1954, le maire Louis Lefort le sollicite pour relancer le projet de création d'une station de ski aux Esserts. Les prémices de cette aventure économique et touristique re-

montent à l'année 1939, date à laquelle Pierre Cailler avec deux autres associés fondent la société "La Croix des 7 Frères" (acquisition de terrains et financement de la construction d'une route d'accès par la commune). Les décennies cinquante et soixante confirmèrent et accélèrent l'initiative de cette entreprise visionnaire débouchant sur les premiers aménagements de la station naissante : acheminement de la moyenne tension, télésièges, téléskis, pistes, hébergements, restaurants, etc. La carrière professionnelle d'Ivan Bettex prend alors un nouveau virage. Il assume la gestion des infrastructures dévolues à La Croix des 7 Frères. Ces responsabilités exercées avec une énergie débordante trouveront un soutien sans failles de la part de son épouse Annie Bettex (1938-2012) qui sut, en qualité de maire de Morillon (de 1983 à 1995), accompagner et promouvoir le développement de la station des Esserts. Au fil des saisons, Ivan Bettex prend une part active à l'essor de cette épopée alpine : cofondateur de l'entité du Grand Massif en 1981, président de l'office de tourisme de 1988 à 1990, directeur commercial du Grand Massif de 1991 à 1996. A l'heure de la retraite, l'affable et généreux Morillonnaise d'adoption eut à cœur de faire revivre l'histoire extraordinaire de la station à travers une précieuse rétrospective intitulée "40 ans de ski à Morillon" (*) dont il tenait à préciser : « *Je suis fier d'avoir su conserver les prises de vue et tous ces documents qui constituent une véritable iconographie historique de notre station, témoignage du développement engagé vers les sports d'hiver. Ils resteront la propriété de la commune qui en sera le dépositaire.* » Pour ce photographe au talent reconnu, l'objectif est atteint.

Deux ouvrages pour en savoir plus (disponibles en mairie) :
 . "Morillon petite chronique des jours" de Jean-François Tanghe (1991)
 . "1958/1998, 40 ans de ski à Morillon" d'Ivan Bettex (1999)



1943-2022 CLAUDE BURNIER

Trois mandats au service de la collectivité locale

Né le 18 mars 1943 au lieu-dit Les Champs, Claude Burnier est décédé le 10 août 2022 dans sa 80^e année. Issu d'une famille d'agriculteurs, et sitôt son certificat d'études en poche, ce Morillonnaise pure souche décide de se former au métier de menuisier charpentier. Au cours de sa carrière, il met ses compétences techniques au service de différentes entreprises artisanales locales (dont celles de Pierre Delacoste et d'Alain Dénériaz sur Morillon). Un travail saisonnier qu'il alterne en hiver avec celui de moniteur de ski. Diplômé d'État en 1968, Claude Burnier finit par diriger le bureau de l'École de ski français (ESF de Morillon) de 1972 à 1982. Le pull rouge joue les prolongations bien au-delà de la retraite puisqu'il enseigne l'art du planté de bâton et de la godille jusqu'en 2019, histoire de garder la forme et d'épauler ses collègues sur les pistes du Grand Massif pendant les périodes de forte fréquentation touristique. Parallèlement à sa vie active, Claude Burnier participe au devenir de la station village en assumant pendant 18 ans les responsabilités de conseiller municipal dont un mandat en qualité de 1^{er} adjoint de la maire Annie Bettex (de 1977 à 1983). Une période riche en projets et réalisations comme la construction de plusieurs remontées mécaniques (Biollaires, Sairon, télécabine), la conception de la Zone d'aménagement concerté (ZAC des Esserts), l'acquisition en 1993 par la commune du chalet Marie-Favre aux Esserts (transformé en halte garderie touristique), etc. Une fois retiré des responsabilités communales et professionnelles, Claude Burnier renoue avec les activités paysannes ancestrales. Il consacre alors avec bonheur et énergie son temps libre aux soins de la basse-cour, à l'entretien du potager et aux incontournables travaux du jardin et de la maison familiale du Verney.

ÉTAT CIVIL

Naissances

05/07/2021	Léo CORBASSIERE
29/07/2021	Théa PUPIN MAUREL
08/08/2021	Olympe BRIARD
14/09/2021	Calixte CLAVEL
18/02/2022	Julia DOMEQ
01/08/2022	Léo AVANTHAY SALOMMEZ
04/08/2022	Roxane ALAPHILIPPE DROZD

Mariages

12/06/2021	Thomas LE BOULICAUT et Marine POLONIA
28/08/2021	James BURCHFIELD et Julia DIDELLE
13/05/2022	Frédéric PARIS-GENNETET et Valérie DABEK
18/06/2022	Renaud EBLE et Laëtitia PITTEMAN
17/09/2022	Arthur BAROCCO et Alizée GAILLARD
29/10/2022	Maxime LEFÈVRE et Kim-Chi LE

Décès

05/12/2020	Germaine AUBRY
29/01/2021	Georgette LEMOUNEAU
17/01/2021	Geneviève DÉNARIÉ
19/02/2021	Danielle ANTHOINE
10/03/2021	Olga AVANTHAY
20/04/2021	Rénato NACINOVIC
16/05/2021	Ivan BETTEX
31/05/2021	Madeleine TEINTURIER
08/07/2021	Marie-Thérèse BUCZ
18/10/2021	Murielle ROY
05/11/2021	Marie ANTHOINE
25/11/2021	Francine DÉNARIÉ
14/10/2021	Michelle GILLET
09/05/2022	Thierry CAREL
10/08/2022	Claude BURNIER

Une psychologue en poste depuis le mois d'avril

La psychologue clinicienne Annabelle Geantet a ouvert son cabinet de consultation en avril dernier dans l'un des locaux de la Maison de santé inaugurée le 30 du même mois par la mairie.

Forte d'une expérience professionnelle d'une quinzaine d'années (dans des institutions et à l'hôpital), la praticienne exerce à mi-temps à Morillon et sur un second temps partiel en milieu hospitalier. En accueillant une large patientèle (enfants, jeunes et adultes), Annabelle Geantet vient étoffer l'offre de soins pluridisciplinaires non seulement à l'échelle du territoire morillonnais mais également de la vallée du Giffre. « J'interviens auprès de mes patients en proposant différents outils thérapeutiques. Je ne peux malheureusement pas répondre à toutes les sollicitations. Dans ces conditions, je peux orienter la ou les personnes vers mes collègues psychologues installés dans la vallée. »



Recherche de trois médecins



La commune de Morillon recherche trois médecins pour occuper les cabinets disponibles dans la Maison de santé située au cœur du village.

Une convention d'aide à l'installation sera proposée entre les médecins et la Commune. Une mutualisation des services d'accueil avec les autres praticiens sont possibles. Une possibilité de salariat est également possible pour la saison d'hiver à venir.

Outre la clientèle engendrée par le domaine skiable en saison hivernale, les besoins de la population locale offrent une réelle possibilité de constituer rapidement une clientèle à l'année. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie de Morillon.

Procédure administrative

Pour toute demande d'information, renseignement ou formulaire à remplir dans le cadre d'une procédure administrative (demande de formulaire de demande de documents d'identité, autorisation de travaux, débit de boissons temporaires...), vous pouvez contacter l'accueil de la mairie.



Horaires d'ouverture et accueil téléphonique :

• Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

• Samedi matin, de 9h00 à 12h00

Téléphone : 04 50 90 11 22

Courriel : accueil@mairie-morillon.fr

« Rencontres avec M. le Maire ou les élus référents sur rendez-vous »

Déchetterie de Jutteninges

• Du 1^{er} mai au 31 octobre :

Du lundi au vendredi : 8 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h

Le samedi : 8 h 17 h 30

• Du 1^{er} novembre au 30 avril :

Du lundi au samedi : 8 h 30 – 12 / 13 h 30 – 17 h

Fermée les jours fériés

Tél. : 04 50 90 10 04

Station d'épuration (Morillon) Branchages, tailles de haie, écorces, sciure et biodéchets

• Du 1^{er} samedi de novembre au dernier samedi de mars

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

• Du 1^{er} samedi d'avril au dernier samedi d'octobre

Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

Le samedi de 10h à 12h et de 15h à 17h

Tél. : 04 50 90 73 44

Sivom-mssv@wanadoo.fr

Numéros utiles :

Office de tourisme :

04 50 90 15 76 www.morillon.fr

Pharmacie :

Christophe Panloup

04 50 90 60 79

Infirmière :

Sophie Tanniou

04 50 96 64 48

Urgences :

SAMU : 15

Police : 17

Pompiers : 18

Appel d'urgence européen : 112

Enfance maltraitée : 119

SOS médecin : 3624

Centre antipoison : 04 72 11 69 11

Violences Femmes info : 3919